

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SYNDICALE DU SIGF DU MASSACRE

Réunie en séance publique 19 juin 2017 à 18h00
Salle du conseil municipal en mairie de LAMOURA
Date de convocation : 9 juin 2017
Date d'affichage : 26 juin 2017
Secrétaire : Irénée BONNEVILLE

Etaients présents :

Mme Anne-Marie JOLY et M. Irénée BONNEVILLE pour la commune de LONGCHAUMOIS,
Mme Michelle MILLET et M. Joël GAUTHIER pour la commune de LAMOURA,
MM. Nolwenn MARCHAND et Franck THEVENIN pour la commune de PREMANON,
MM. Daniel GROSSIORD, Denis GAILLARD, Alain MOYAT et Bernard REGAD pour la
commune nouvelle de SEPTMONCEL LES MOLUNES,
M. Pascal BRUBACHER pour la commune de LAJOUX,

Absent excusé : M. Julien DEFFRADAS donne pouvoir à M. Pascal BRUBACHER.

Invités présents : MM. DEVILLERS et DE-MAS de l'ONF,

ORDRE DU JOUR

1-Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 avril 2017

En l'absence de commentaire, le compte-rendu est **approuvé à l'unanimité**.

2- Délibération pour l'attribution du Marché d'Exploitation Forestière 2017

Monsieur le Président rend lecture du compte-rendu de l'ouverture des plis qui a eu lieu ce jour à 17h, en mairie de Lamoura, en sa présence ainsi que celle de monsieur GROSSIORD.
Onze mails et six dossiers courriers ont été transmis ; cinq offres ont été déposées.
Elles ont été notées selon les critères indiqués dans la consultation, à savoir : 60% pour le prix, 30% pour la valeur technique et 10% pour la prise en compte de l'environnement.

Sept lots étaient proposés :

-LOT n°1 : travaux d'exploitation forestière en futaie irrégulière ou jardinée : parcelles 33, 22
(290+156)

-LOT n°2 : travaux d'exploitation forestière en futaie irrégulière ou jardinée : parcelles 17, 94
(770+315)

-LOT n°3 : travaux d'exploitation forestière en futaie irrégulière ou jardinée : parcelles 10, 90
(690+210)

-LOT n°4 : travaux d'exploitation forestière en futaie irrégulière ou jardinée : parcelles 66, 39 (830+280)

-LOT n°5 : travaux d'exploitation forestière en futaie irrégulière ou jardinée : parcelles 67, 38 (340+145)

-LOT n°6 : travaux d'exploitation forestière en futaie irrégulière ou jardinée : parcelles 79, 80, 81 et 82 (345)

-LOT n°7 : travaux d'exploitation forestière en futaie irrégulière ou jardinée : parcelles 74, 75 et 76 (200)

Selon les délais suivant :

- Résineux : lot 1 : 6 octobre 2017
- lot 2 : 20 septembre 2017
- lot 3 : 10 septembre 2017
- lot 4 : 20 octobre 2017
- lot 5 : 1er septembre 2017
- Feuillus : 1er aout 2018 : lot 6 et 7

Cinq candidats ont déposé une offre :

- La SARL PERRIER et FRERES pour l'ensemble des lots.
- L'entreprise SARL GRANDVAUX FORETS pour les lots 2 et 4.
- Le groupement GRANDCLEMENT/PERRIER/GAILLARD pour les lots 1, 3 et 5.
- Le groupement ARBORESCENCE/ GROSSIORD/THEVENIN, pour les lots 1, 2, 5 et 6.
- L'entreprise MOYSE pour le lot n°6 et 7

Le résultat de la consultation est le suivant :

Monsieur Marchand rappelle qu'une clause suspensive a été ajoutée au règlement de consultation stipulant qu'en cas d'invendu les lots ne seront pas exploités sans que l'entreprise attributaire ne puisse prétendre à une indemnisation quelconque.

- La SARL PERRIER et FRERES a été retenue pour :
 - le lot n°1 pour un montant de 9 174,00 € HT
 - le lot n°3 pour un montant de 18 771,00 € HT
 - le lot n°5 pour un montant de 10 602,00 € HT
 - le lot n°6 pour un montant de 7 590,00 € HT
 - le lot n°7 pour un montant de 4 800,00 € HT
- La SARL GRANDVAUX FORETS a été retenue pour :
 - le lot n°2 pour un montant de 22 680,00 € HT
 - le lot n°4 pour un montant de 23 050,00 € HT

Le président fait remarquer qu'on peut constater qu'à ce jour les dossiers administratifs sont en nette amélioration.

L'assemblée convient qu'il devient nécessaire d'effectuer un contrôle des huiles Bio. Monsieur Devillers se renseigne auprès de l'ONF pour savoir s'il existe un protocole de contrôle, et si non, monsieur Marchand prendra le relais sur cette affaire.

Monsieur Thévenin étant candidat s'abstient de prendre part au vote.

Délibération votée à 11 voix pour et 1 abstention.

N°3997617 N°12

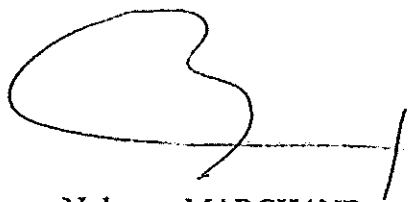
3-Informations et questions diverses

- Monsieur Marchand informe que dans le cadre des travaux de réfection ponctuelle de voiries forestières, une visite du site aura lieu le vendredi 23 juin à 14h en présence d'Antoine Delacroix du Cabinet conseil Merlin ; le rendez-vous est prévu au parking du Chalet de la Frasse.
- Selon une idée de Michelle Millet, l'assemblée décide pour sa sortie annuelle de programmer une visite des parcelles nouvellement acquises.
La date est fixée au vendredi 1^{er} septembre à 18h devant le restaurant de la Darbella s'il s'agit de la visite de la parcelle de monsieur Jacquemin OU au pont de Les Rivières s'il s'agit de la visite de la parcelle de monsieur Delorme.
Le repas est envisagé au restaurant de La Darbella et monsieur Grossiord se charge de la réservation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h15.

Au registre sont les signatures.
Pour extrait d'acte conforme,

Le Président,



Nolwenn MARCHAND



Le secrétaire,



Irénée BONNEVILLE

Joël GAUTHIER

Daniel GROSSIORD

Michelle MILLET

Anne-Marie JOLY

Franck THEVENIN

Bernard REGAD

Denis GAILLARD

Alain MOYAT

Pascal BRUBACHER